

En bref...

Les hyponomeutes sont de retour...



Les chenilles de ce petit papillon nocturne (*Yponomeuta*) vivent en colonies sur les arbres ou les arbustes dont elles dévorent le feuillage... Elles recouvrent leur hôte d'un grand voile blanc, digne d'un décor d'Harry Potter !

Ce phénomène quelque peu spectaculaire n'est cependant en rien dangereux, ni pour l'homme ni pour l'environnement.

Aucune mesure particulière ne doit être envisagée ! La DNF (Département Nature et Forêt) est très claire : « Ce type de pullulation fait partie des cycles naturels, des prédateurs existent. Il n'y a donc aucune mesure d'éradication à prendre ».

Pour en savoir plus : rixnature.be/spip.php?article240



Agenda



Dimanche 17 septembre 2017
Fête de Rixensart (nous y serons !)

Du 10 au 16 octobre 2017
Semaine des Sentiers

Feux dans les jardins...

Brûler ses déchets verts à moins de cent mètres d'une habitation est formellement interdit !



Pourquoi ne faut-il pas brûler des déchets dans son jardin ?

C'est une activité fortement émettrice de polluants dangereux pour notre santé, des nuisances pour le voisinage, des risques d'incendie. Le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes dont des gaz et particules. Tout feu produit du CO₂ qui contribue au réchauffement climatique et la combustion des matières organiques produit de la dioxine, une substance cancérigène. Le bois, en brûlant, libère des particules fines qui peuvent provoquer l'apparition de graves problèmes de santé. Abandonner cette pratique, c'est moins de pollution et une meilleure qualité de vie.

Le saviez-vous ?

Un feu de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que le chauffage d'une maison pendant plus de quatre mois...

Des alternatives existent !

Le **parc à conteneur** accueille vos branches et tontes, de même que le camion qui collecte les déchets verts le samedi à la bonne saison. Les deux services sont gratuits pour le particulier.

Adresse du parc :

Colline du Glain 33, 1332 Genval - tel 02 654 12 26

Broyage plutôt que fumage...

Le broyage constitue une alternative intéressante pour éliminer les branches. Cela permet de réduire le volume de déchets et donc facilite son évacuation. Mais le broyat peut aussi être réutilisé de différentes manières sans même devoir l'évacuer de chez vous.

Le recyclage le plus simple est l'utilisation du broyat (ou mulch) en paillage dans les parterres. Cette couverture a l'avantage de ralentir la pousse des mauvaises herbes et de maintenir l'humidité au sol. Et en se décomposant, ces déchets de bois nourrissent le sol. En disposant une épaisseur suffisante, ce paillage peut aussi servir de protection contre le gel au pied de certaines plantes ou arbustes plus fragiles. Attention à éviter le broyat de résineux dont le caractère acidifiant peut être préjudiciable. Par contre, placé directement sur les « mauvaises » herbes, il peut alors avoir un effet désherbant.

Composter au lieu de brûler...

L'automne est une période propice à l'élagage des arbres et massifs arborés. Plutôt que de brûler ou évacuer les branches, recyclez-les et compostez vous-mêmes dans votre jardin (une prime communale vous aide à l'installer votre système de compostage). Le broyat de branches constitue aussi un apport carboné intéressant pour le compost (investissez dans un broyeur par exemple) et permet d'amender directement le sol du potager. Une couche de minimum un centimètre d'épaisseur est nécessaire et on peut accélérer le processus en ratissant légèrement pour l'enfoncer dans les premiers centimètres de terre.

Un abri naturel

Ménager un tas de branches dans le jardin constitue un abri naturel pour toute une faune qui vous sera utile contre les nuisibles. Épargnez-vous du boulot et faites plaisir aux hôtes du jardin. Un tas de branchages dans un coin du jardin constituera un abri qui attirera divers animaux et insectes. Parmi les invités, le hérisson appréciera d'autant plus ce tas de branches protectrices si vous glissez en dessous une caisse garnie de paille ou de feuilles mortes. Sous le tas de branches, les herbes et feuilles qui se décomposent produiront chaleur et humidité qui plairont aussi aux orvets, crapauds et à une multitude d'insectes. Parmi lesquels la coccinelle qui aime s'abriter sous les écorces des branches mortes, tout comme le perce-oreille (ou forficule). Autant d'alliés précieux contre les pucerons lors du retour des beaux jours. Certains oiseaux y trouveront aussi un abri idéal. Vous pouvez également utiliser de fines branches pour garnir des hôtels à insectes.

Utile et décoratif

Les branches plus petites se prêtent particulièrement bien à la réalisation de tuteurs ou de clôtures et écrans tressés. Un tel assemblage donnera à ces branches une nouvelle vie à la fois utile et décorative dans le jardin.

*Le service environnement
et le Plan Communal de Développement de la Nature*

Photos : Christiane Boehm, Bruno Marchal, DNF, SPF

Mise en page : Françoise Leleux

Membre PCDN Rixensart
rixnature.be

La Belgique, et Rixensart, au chevet des abeilles

On savait déjà la région wallonne engagée dans la cause (avec son "plan Maya" dont Rixensart fait partie), c'est à présent au tour du Service Public Fédéral (SPF) dédié à l'environnement, à l'agriculture et à la santé publique de s'inquiéter du sort de nos butineuses. Le SPF a très récemment sorti un "plan Abeilles 2017-2019" pour tenter d'aider ces précieux insectes.



Ce plan a quatre ambitions :

- aider les apiculteurs,
- mieux comprendre les racines du problème de la mortalité des abeilles,
- mieux maîtriser les risques de l'activité
- et mobiliser tous les acteurs concernés.

Un milliard six cents millions d'euros seront débloqués. Pourquoi une telle mobilisation ?

Suite sur rixnature.be/spip.php?article241

Les sauvages de nos trottoirs...



Mouron rouge (*Anagallis arvensis* subsp. *arvensis* L.)

D'autres fleurs sur rixnature.be/spip.php?article239

Éditeur responsable : Sylvie van den Eynde
Échevine de l'environnement

Contact : Mélanie Marion, Éco-conseillère
melanie.marion@rixensart.be